

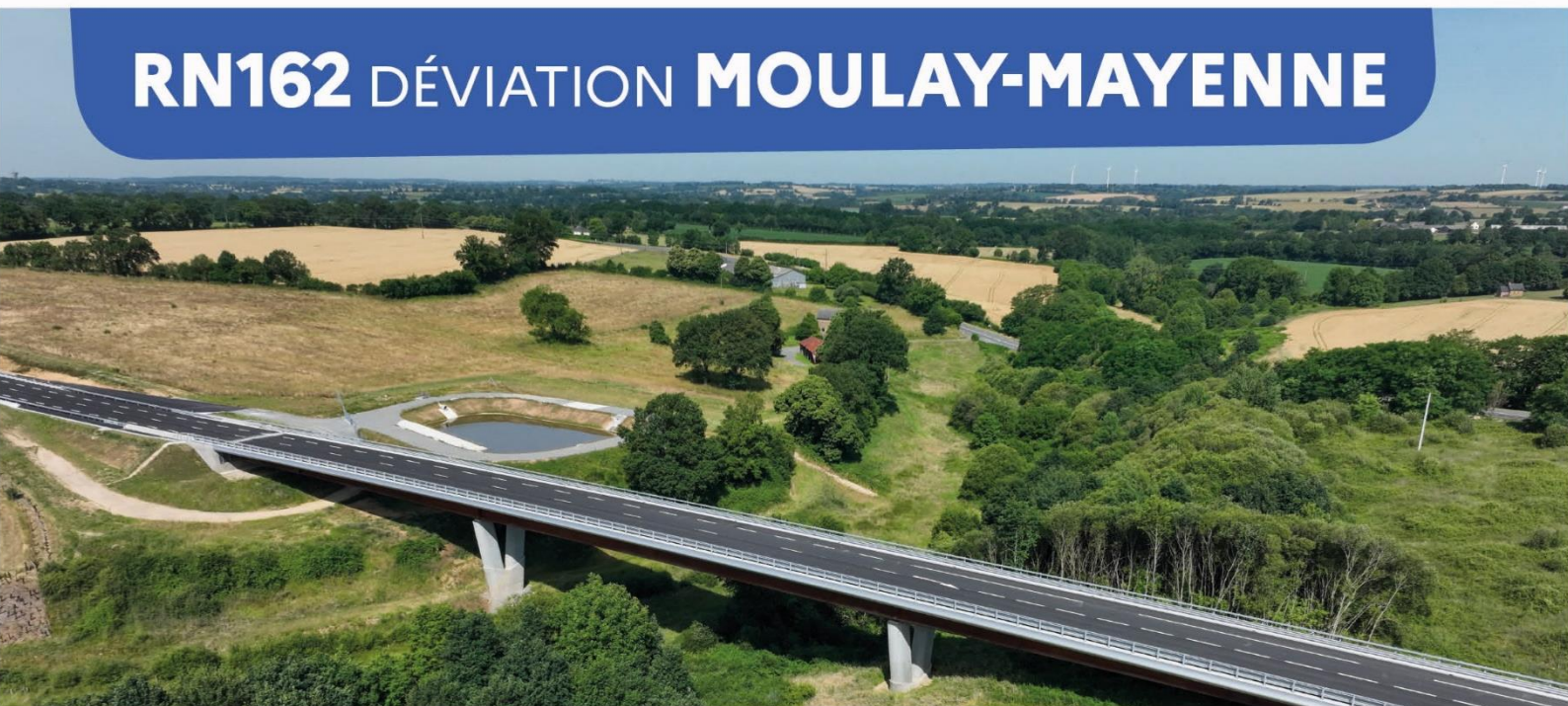


**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
régionale de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement**

RN162 DÉVIATION MOULAY-MAYENNE

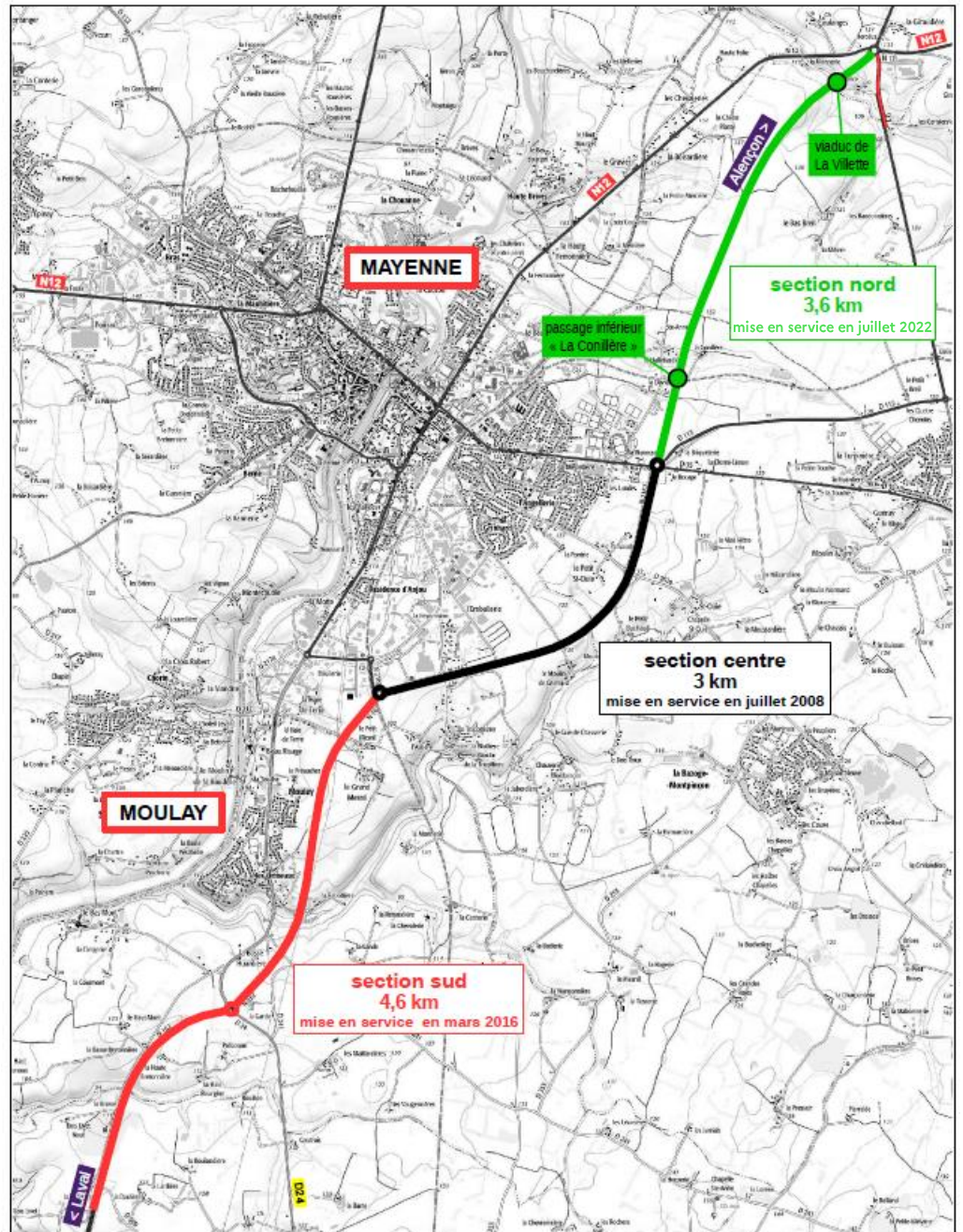


BILAN DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION

Juillet 2023

Un an après la mise en service de la section Nord
de la déviation de Moulay-Mayenne





| Carte générale de la déviation

| INTRODUCTION

La section Nord de la déviation de Moulay-Mayenne (en vert sur le plan ci-dessus) est une route nationale bidirectionnelle de 3,6 km à accès réglementé. Comme toutes les routes nationales, elle est limitée à 80 km/h et, en tant que voie à accès réglementé, l'accès aux véhicules lents n'est pas autorisé (convois agricoles, voitures sans permis, cyclomoteurs).

La section Nord de la déviation de Moulay-Mayenne a été ouverte à la circulation en juillet 2022, et permet de relier la RN162 à la RN12. Elle est venue compléter la section centrale de 3 km, mise en service en 2008, et la section Sud de 4,6 km, mise en service en 2016.

La déviation de Moulay-Mayenne vise à libérer les communes de Moulay et Mayenne du trafic de transit et à offrir aux usagers un itinéraire plus rapide, confortable et sécurisé.

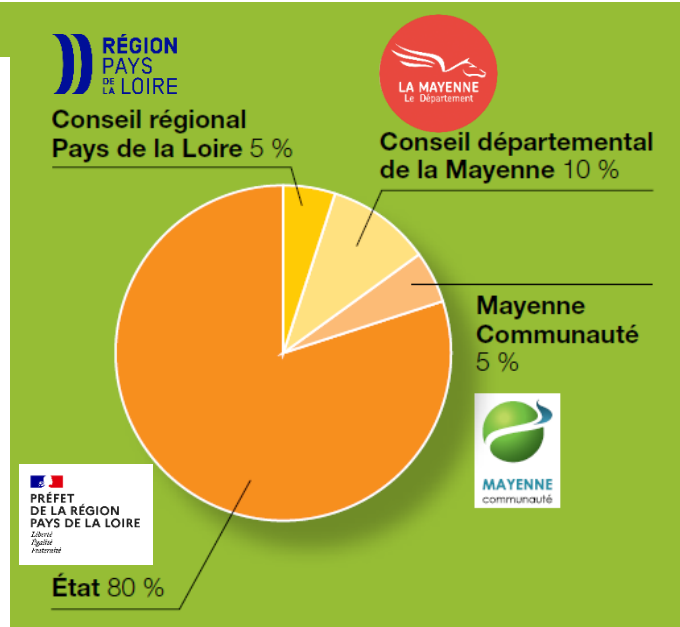
Ses objectifs principaux sont les suivants :

- Améliorer la sécurité des usagers et des riverains, notamment dans la traversée des agglomérations de Moulay et Mayenne.
- Améliorer la qualité de vie des riverains de l'ancienne RN162.
- Fluidifier la circulation pour optimiser les temps de parcours.

LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

La section Nord de la déviation de la RN 162 a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire (DREAL Pays de la Loire).

Elle est inscrite au contrat de plan État-Région pour un montant total de 22 millions d'euros selon la répartition suivante >



DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION

Après presque une année de mise en service de la section Nord, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) des Pays de la Loire a réalisé une enquête de satisfaction du **7 juin au 13 juillet 2023**.

Les usagers et les riverains de la déviation, les habitants de Moulay, Aron, Saint-Fraimbault-de-Prières, Mayenne et toute personne concernée par cette déviation ont été invités à compléter le questionnaire mis en ligne sur le site Internet de la DREAL Pays de la Loire.

NB : préalablement prévue du 7 juin au 7 juillet, la DREAL a prolongé le délai de réponse à l'enquête au 13 juillet 2023 afin de récolter le maximum d'avis.

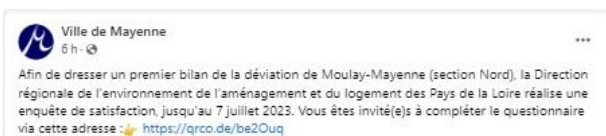
> Publicité de l'enquête

La DREAL a diffusé un communiqué de presse pour annoncer l'enquête.

Des publications relatant l'enquête ont été publiées sur les comptes Facebook de la Préfecture de la Mayenne et de la Ville de Mayenne.

Des panneaux d'information ont été mis en place au bord de la déviation.

Des tracts d'information ont été distribués dans les boîtes aux lettres des habitants de Moulay, Aron, Saint-Fraimbault-de-Prières et Mayenne.



BILAN DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION

Ce document « bilan » a pour objectif de présenter les résultats de cette enquête et de répondre aux remarques et suggestions émises par les participants.

Il comprend 3 parties :

- Une description du profil des enquêtés et de leurs usages de la déviation.
- Une présentation des opinions données sur la déviation et sur les améliorations apportées dans la traversée de Moulay et Mayenne ainsi que les réponses du maître d'ouvrage, la DREAL.
- Une présentation des remarques et suggestions complémentaires émises par les usagers interrogés, et les réponses du maître d'ouvrage, la DREAL.

En annexe se trouve l'ensemble des remarques ou suggestions formulées librement par les personnes ayant répondu à l'enquête.

L'enquête en chiffres

- 27 questions

La réponse à l'ensemble de l'enquête n'est pas obligatoire.

Plusieurs réponses sont possibles pour chaque question.

Les questions ouvertes ont pu donner lieu à des réponses ne relevant pas du thème. Dans ce bilan, elles ont été reclassées dans le thème correspondant.

- 335 répondants
- Taux de complétion : 65 %

LE PROFIL DES RÉPONDANTS

335 personnes ont répondu à l'enquête, parmi ces personnes, 175 ont laissé des commentaires ou suggestions sur les trois questions ouvertes.

34% des répondants habitent Mayenne, puis vient dans l'ordre décroissant, Moulay, Aron et enfin Saint-Fraimbault-de-Prières. 30% des personnes qui ont répondu à l'enquête habitent d'autres communes situées sur un périmètre plus élargi que celui de la déviation de Moulay-Mayenne.

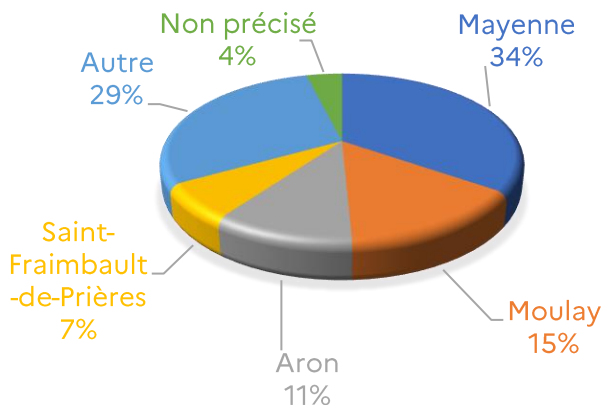
Le principal moyen de locomotion utilisé par les enquêtés est la voiture ; les poids-lourds représentent un peu plus de 5 %, loin du taux de poids-lourds circulant sur la voie (proche de 40%).

Pour rejoindre la RN162, le giratoire de la Demi-Lieue – sud est utilisé par 66% des répondants. Le giratoire Coulonges – nord est utilisé par 34% des répondants.

Les activités professionnelles et de loisirs (32 et 28%) représentent les principaux motifs de fréquentation de la déviation.

La majorité des enquêtés utilise régulièrement la déviation : au moins une fois par jour (21%), au moins une fois par semaine (41%).

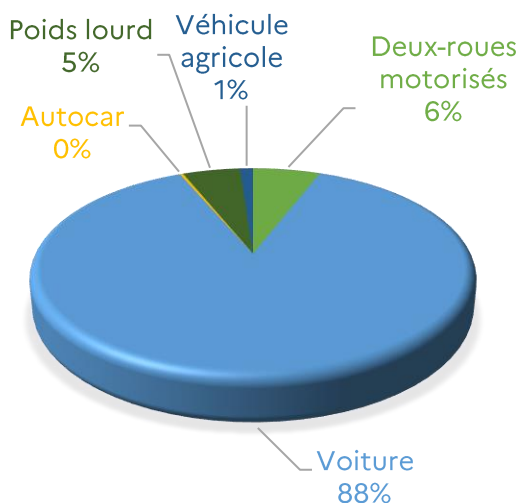
OÙ HABITEZ-VOUS ?



Nombre de réponses : 335

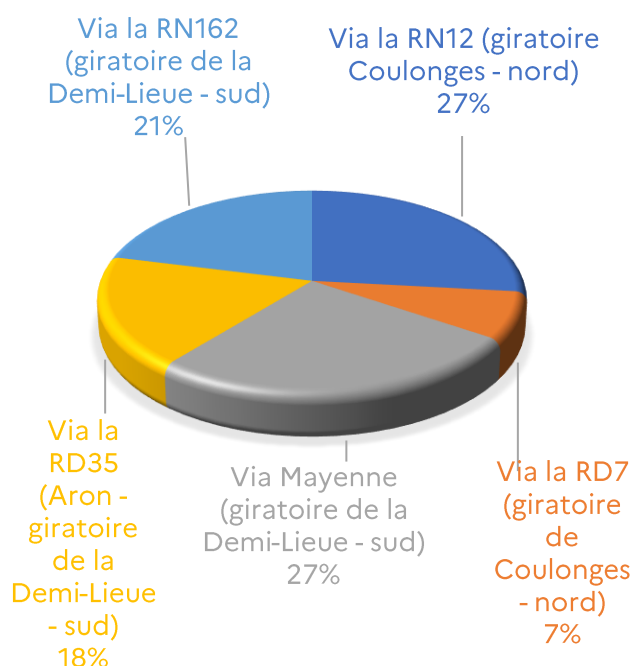
QUEL(S) VÉHICULE(S) UTILISEZ-VOUS ?

Nombre de réponses : 358



À QUEL NIVEAU REJOIGNEZ-VOUS HABITUELLEMENT LA RN162 ?

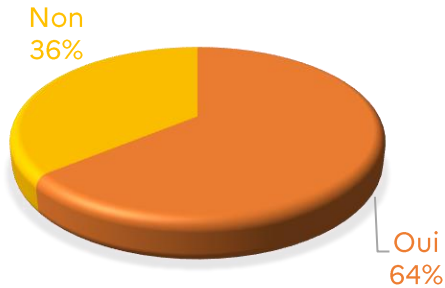
Nombre de réponses : 341



EMPRUNTEZ-VOUS LA DÉVIATION DE MOULAY-MAYENNE ?

Nombre de réponses : 281

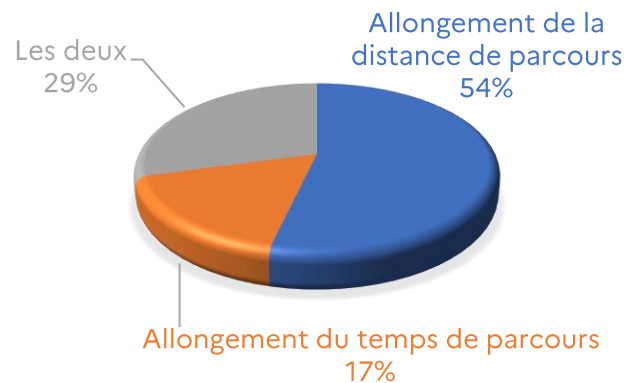
Un peu plus de la moitié des répondants utilisent la déviation.



POURQUOI NE L'EMPRUNTEZ-VOUS PAS ?

Nombre de réponses : 173

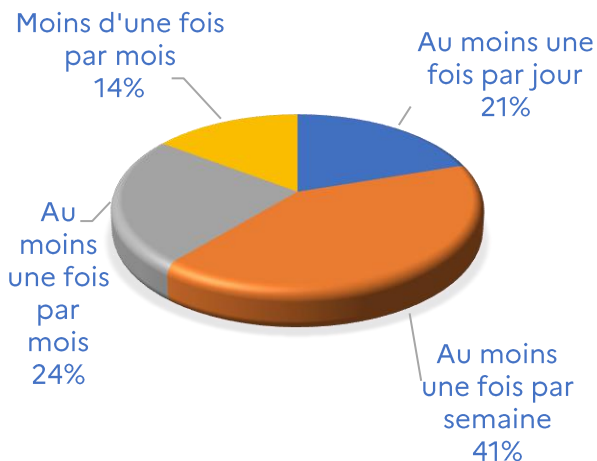
Pour une majorité des utilisateurs potentiels, ils ne l'utilisent pas estimant que la déviation allonge la distance de parcours. Environ 30% estiment que la déviation cumule l'allongement du temps de parcours et de la distance. Dans une moindre mesure, d'autres ne l'utilisent pas car la déviation allonge le temps de parcours.



QUELLE EST VOTRE FRÉQUENCE DE PASSAGE SUR LA DÉVIATION ?

Nombre de réponses : 196

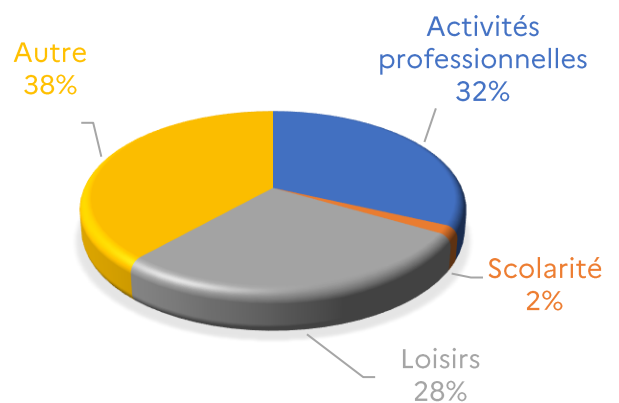
Une majorité des répondants utilise régulièrement la déviation (62% entre une fois par jour et une fois par semaine)



POUR QUEL USAGE UTILISEZ-VOUS LA DÉVIATION ?

Nombre de réponses : 201

Les activités professionnelles et les loisirs représentent la majorité de l'usage de la déviation. Viennent ensuite les autres usages et plus ponctuellement la scolarité.



L'AVIS DES RÉPONDANTS SUR LA DÉVIATION

Nombre de contributions aux questions ouvertes : 90

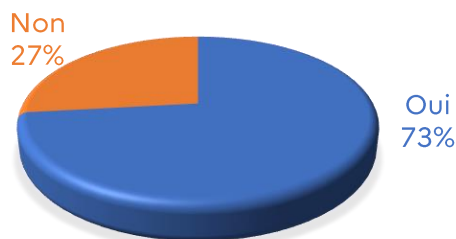
Entre 73 et 80 % des répondants sont satisfaits ou très satisfaits d'un point de vue du gain de temps de parcours, de la sécurité, du confort d'utilisation et de la signalétique.

1| Gain de temps

L'UTILISATION DE LA DÉVIATION VOUS FAIT-ELLE GAGNER DU TEMPS SUR VOTRE TRAJET HABITUEL ?

Nombre de réponses : 198

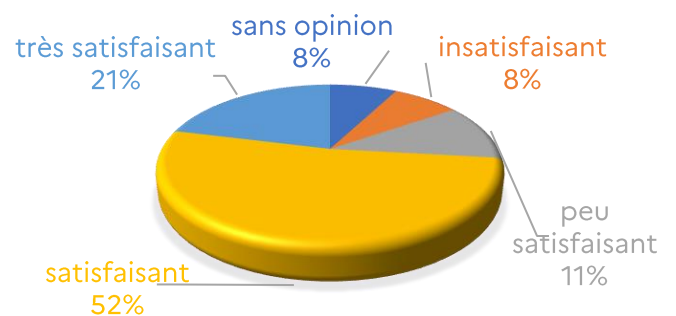
Globalement, les répondants estiment que l'utilisation de la déviation leur fait gagner du temps sur leur trajet habituel.



COMMENT JUGEZ-VOUS LA DÉVIATION DU POINT DE VUE DU GAIN DE TEMPS DE PARCOURS ?

Nombre de réponses : 194

La grande majorité des répondants (73%) est satisfaite du gain de temps de parcours.



> Contributions aux questions ouvertes :

Pour environ 15% des contributeurs, il aurait été souhaitable d'avoir **une déviation à 2x2 voies** afin de permettre le doublement des poids lourds en particulier.

Environ 4% estiment que la déviation n'empêche pas les **poids lourds** de continuer à passer dans le bourg de Moulay.

> Réponse du maître d'ouvrage :

La création d'une déviation à 2x2 voies implique une emprise et des impacts sur l'environnement plus importants. Ce type d'infrastructure doit être justifié par des niveaux de trafic élevés, ce qui pour le moment, n'est pas le cas sur ce tronçon.

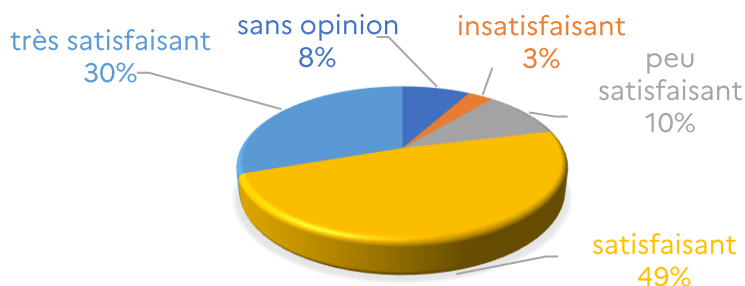
Toutefois, en préservation de l'avenir, des terrains ont été acquis pour permettre de transformer la bidirectionnelle en 2x2 voies si les niveaux de trafic évoluent.

2| Confort d'utilisation

COMMENT JUGEZ-VOUS LA DÉVIATION DU POINT DE VUE DU CONFORT D'UTILISATION ?

Nombre de réponses : 198

La grande majorité des répondants (79 %) se dit satisfaite du confort d'utilisation de la déviation.



> Contributions aux questions ouvertes :

Concernant le confort d'utilisation, environ 6% signalent une **courbe dangereuse**, notamment dans une zone de franchissement. Une personne signale une zone de flaques d'eau lors d'épisodes pluvieux. Une autre souhaite l'installation d'un éclairage au sol sur le giratoire de la Demi-Lieue.

> Réponse du maître d'ouvrage :

Un audit de début d'exploitation va être réalisé au mois de septembre. Cet audit a pour objectif de faire le bilan des premiers mois de mise en service et d'exploitation de la route.

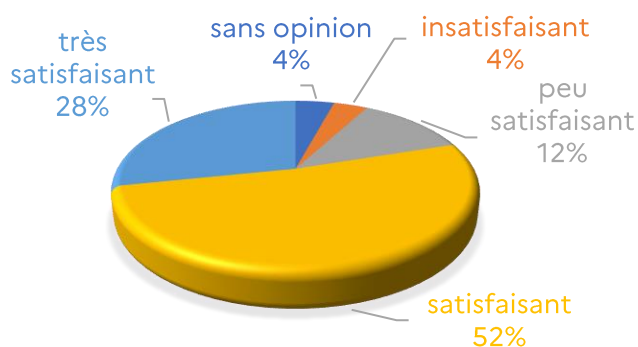
En fonction du retour de l'audit et du bilan, si cela est nécessaire, des mesures seront prises en accord avec l'exploitant (DIRO) pour améliorer ces éléments.

3| Sécurité routière

COMMENT JUGEZ-VOUS LA DÉVIATION DU POINT DE VUE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ?

Nombre de réponses : 191

Pour une part très importante des répondants (80%) la déviation est satisfaisante du point de vue de la sécurité routière.



> Contributions aux questions ouvertes :

Pour 20% des contributeurs, la **vitesse limitée à 80 km/h** est trop faible. Ils auraient préféré 90 km/h voire 110 pour quelques-unes des expressions.

A contrario, 8% estiment que **les véhicules roulent trop vite**. Certains suggèrent l'installation d'un radar, et des contrôles sont réclamés également.

> Réponse du maître d'ouvrage :

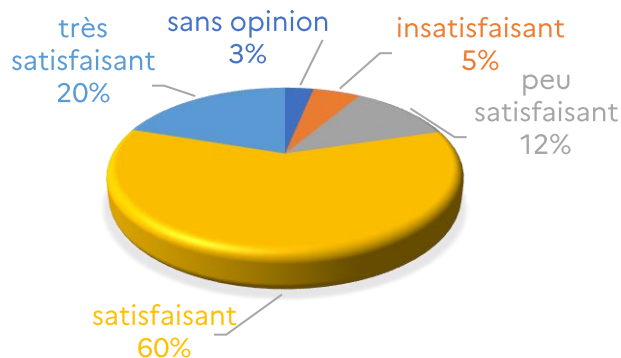
Conformément aux décisions du comité interministériel de la sécurité routière du 9 janvier 2018, le décret n° 2018-487 du 15 juin 2018 réduit la vitesse maximale autorisée de 90 km/h à 80 km/h sur les routes bidirectionnelles à chaussée unique sans séparateur central. C'est le cas de la section nord de la déviation de Moulay-Mayenne.

4| Signalétique

COMMENT JUGEZ-VOUS LA DÉVIATION DU POINT DE VUE DE LA SIGNALÉTIQUE ?

Nombre de réponses : 187

La majorité des répondants (80%) approuve la signalétique mise en place sur la déviation.



> Contributions aux questions ouvertes :

Environ 25% des personnes évoquent un **manque de signalétique concernant la vitesse autorisée à 80 km/h**.

Deux personnes déplorent l'utilisation de la déviation par des **véhicules lents**.

Une personne soulève le « problème » de la présence de **vélos et trottinettes sur la route**.

> Réponse du maître d'ouvrage :

La déviation de Moulay-Mayenne a le statut de voie express par l'arrêté de DUP de 2002.

Il s'agit d'une voie à accès réglementé et par conséquent, elle n'est pas autorisée aux véhicules agricoles et aux modes doux (cyclistes, cyclomoteurs...).

La signalisation routière répond à un cadre réglementaire (instruction interministérielle du 24 novembre 1967 modifiée définissant la nomenclature des panneaux réglementaires à implanter sur le domaine routier, et l'instruction interministérielle sur la signalisation routière indiquant le mode d'implantation de ces panneaux).

La vitesse maximale autorisée est la même sur l'ensemble du réseau routier nationale à savoir 80 km/h en bidirectionnelle à voie unique, cela fait partie du code de la route.

Un échange aura lieu avec l'exploitant de la route (DIRO) pour voir s'il est nécessaire d'ajouter une signalisation de vitesse.

L'AVIS DES RÉPONDANTS SUR LA DÉVIATION CONCERNANT LA TRAVERSÉE DE MAYENNE PAR LA RN12

Nombre de contributions aux questions ouvertes : 40

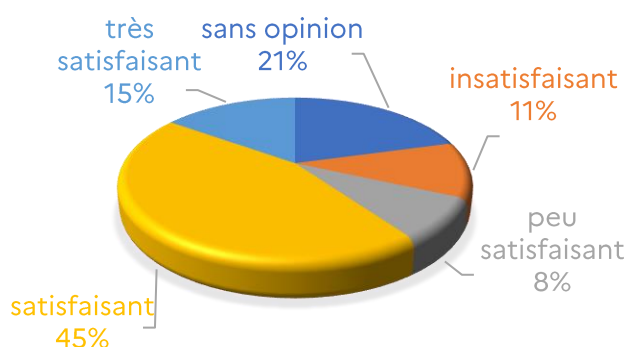
Environ 60% des usagers répondants sont satisfaits ou très satisfaits des améliorations apportées par la déviation dans la traversée de Mayenne.

1| Bruit

COMMENT JUGEZ-VOUS L'AMÉLIORATION DANS LA TRAVERSÉE DE MAYENNE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT SONORE ?

Nombre de réponses : 179

Les répondants remarquent une amélioration du point de vue sonore (60 % sont satisfaits ou très satisfaits, qu'ils habitent à Mayenne ou ailleurs).



> Contributions aux questions ouvertes :

Une personne signale la pénibilité du bruit vers le stade (giratoire de la Demi-Lieue), et une autre évoque un dos d'âne trop haut.

> Réponse du maître d'ouvrage :

S'agissant des protections acoustiques, l'État est tenu de respecter la réglementation qui cadre strictement la question des protections acoustiques lors de travaux d'infrastructures nouvelles.

Les seuils réglementaires imposent notamment d'avoir des niveaux de bruit en façade d'habitation inférieurs à 60 dB pour la période diurne (6h-22h), et inférieurs à 55 dB pour la période nocturne (22h-6h) pour les habitations existantes avant la déclaration d'utilité publique du projet. Les habitations construites postérieurement sont responsables des protections à mettre en œuvre.

L'État a réalisé toutes les protections acoustiques prévues par la réglementation. Il n'est pas prévu de protections supplémentaires.

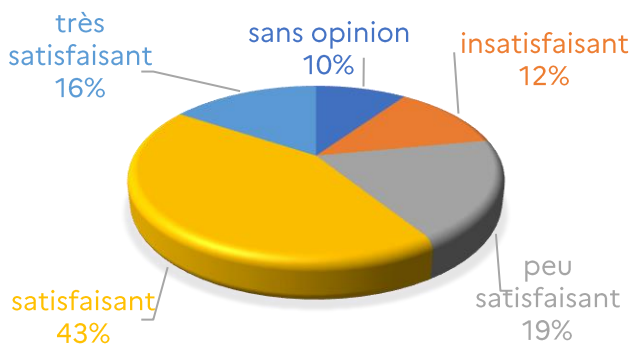
Une campagne de mesures acoustiques va être réalisée en septembre 2023. Les résultats seront mis sur le site internet de la DREAL. Ces mesures permettront de s'assurer du bon respect des seuils et des obligations réglementaires en termes de limitation des niveaux sonores en façade des habitations.

2| Conditions de circulation

COMMENT JUGEZ-VOUS L'AMÉLIORATION DANS LA TRAVERSÉE DE MAYENNE DU POINT DE VUE DES CONDITIONS DE CIRCULATION ?

Nombre de réponses : 178

60% jugent que la déviation améliore les conditions de circulation (64 % de ceux qui habitent à Mayenne). 30% ne sont pas satisfaits.



> Contributions aux questions ouvertes :

Si quelques-uns expriment leur satisfaction et constatent une amélioration du trafic dans la ville, beaucoup déplorent, malgré tout, un **engorgement persistant**, sur l'axe est-ouest en particulier.

Enfin la vitesse à 30km/h paraît inadaptée à différents endroits, notamment au niveau du viaduc de la Conillère.

> Réponse du maître d'ouvrage :

Un parti d'aménagement de la route nationale n° 12 a été réalisé entre Alençon et Fougères. Ce parti d'aménagement a défini les priorités pour les années à venir pour la RN12 à savoir :

- La requalification environnementale et les aménagements sur place à réaliser entre Fougères et Lalacelle.
- L'aménagement de la déviation d'Ernée et de Beaucé en première priorité.
- L'aménagement de la déviation de Mayenne et de Pré-en-Pail en seconde priorité.

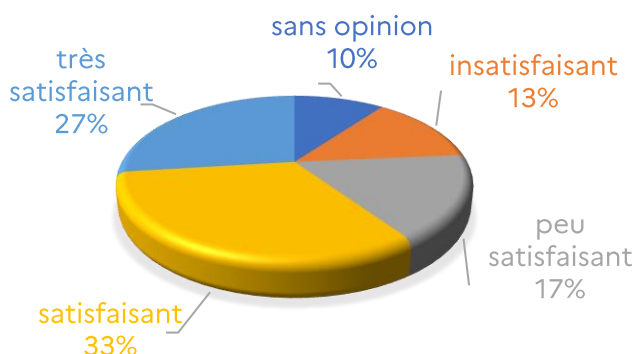
La déviation de Mayenne par la RN12 est dans le parti d'aménagement mais le projet n'est pas encore programmé.

3| Trafic poids lourds

COMMENT JUGEZ-VOUS L'AMÉLIORATION DANS LA TRAVERSÉE DE MAYENNE DU POINT DE VUE DE LA BAISSÉ DU TRAFIC POIDS LOURDS ?

Nombre de réponses : 178

60% des répondants estiment que le trafic de poids lourds a diminué avec la déviation (58 % pour les habitants de Mayenne). 30% ne notent pas d'amélioration.



> Contributions aux questions ouvertes :

40% se plaignent du **passage de trop nombreux poids lourds** dans Mayenne et estiment qu'il manque une déviation entre Mayenne et la RN12.

> Réponse du maître d'ouvrage :

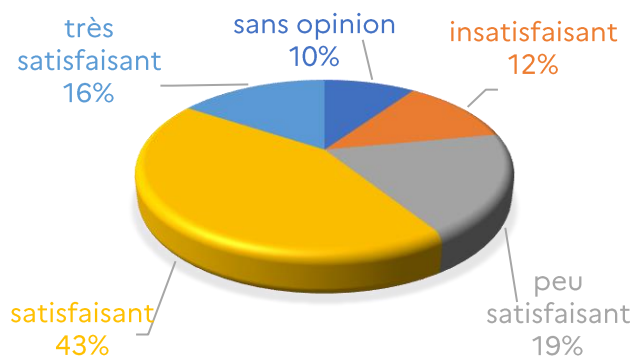
Voir réponse 3 ci-dessus.

4| Sécurité routière

COMMENT JUGEZ-VOUS L'AMÉLIORATION DANS LA TRAVERSÉE DE MAYENNE DU POINT DE VUE DU POINT DE VUE DE LA SÉCURITÉ ?

Nombre de réponses : 178

60% notent une amélioration de la sécurité (58 % des habitants de Mayenne). 30% ne sont pas satisfaits.



> Contributions aux questions ouvertes :

Pour environ 17%, la **vitesse dans la traversée de Mayenne** reste un problème. Bien que limitée à 30 km/h dans toute l'agglomération, elle est mal respectée pour certains, voire inadaptée à certains endroits pour d'autres. Une personne exprime un « calvaire » sur le viaduc.

La circulation à vélo est estimée dangereuse pour 7%, et deux personnes appellent à des contrôles radars de la vitesse.

> Réponse du maître d'ouvrage :

En agglomération, le pouvoir de police de circulation appartient au maire, et non au gestionnaire de la route nationale n° 12 qui est la DIR Ouest. Par défaut, la limitation de vitesse en agglomération est de 50 km/h. Toutefois, le maire a la possibilité de modifier la limite réglementaire de vitesse en agglomération, à 30 ou 70 km/h en prenant un arrêté après consultation du gestionnaire de la voie.

L'AVIS DES RÉPONDANTS SUR L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE DE LA DÉVIATION

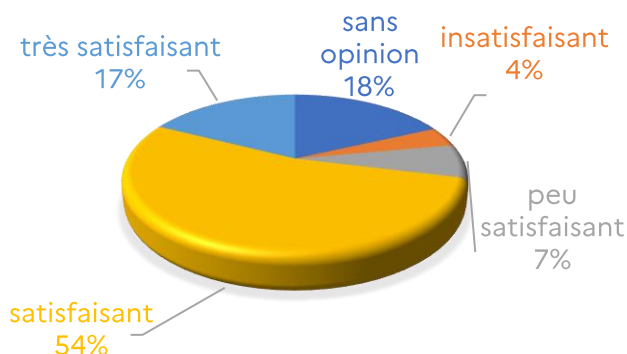
Nombre de contributions aux questions ouvertes : 45

Entre 72 et 74 % des usagers répondants sont satisfaits ou très satisfaits de l'intégration du viaduc de la Villette dans le paysage et de l'intégration de la déviation dans son ensemble.

ÊTES-VOUS SATISFAIT DE L'INTÉGRATION DU VIADUC DE LA VILLETTE DANS LE PAYSAGE ?

Nombre de réponses : 177

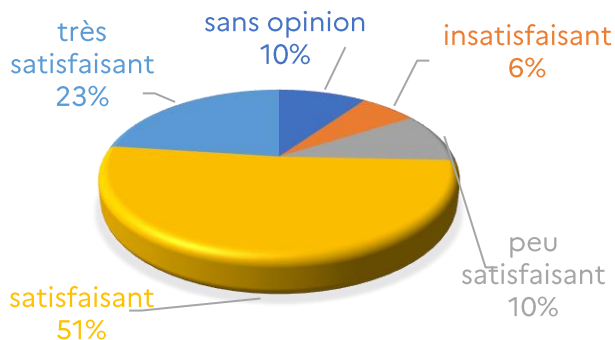
La grande majorité des répondants estiment le viaduc de la Villette intégré dans le paysage.



ÊTES-VOUS SATISFAIT DE L'INTÉGRATION DE LA DÉVIATION DANS SON ENSEMBLE ?

Nombre de réponses : 175

Une large majorité des répondants estiment que la déviation est bien intégrée dans le paysage.



> Contributions aux questions ouvertes :

L'aménagement paysager est évoqué à plusieurs reprises. Certains souhaiteraient plus de haies bocagères, une personne suggère d'insérer de nouvelles essences. Une personne s'impatiente d'une re végétalisation du giratoire de la Demi-Lieue (attendue en 2022).

Deux observations concernent l'entretien des abords qui est salué, alors qu'une autre le considère inexistant (mauvaises herbes envahissantes). Une personne trouve que « le paysage serait bien mieux sans route », et une autre que trop de terrain agricole a été perdu.

Un contributeur aurait souhaité un passage souterrain sous le chemin piétonnier venant d'Aron.

> Réponse du maître d'ouvrage :

Les plantations des aménagements paysagers sont prévues d'être réalisées à l'automne 2023 et permettront d'améliorer l'insertion paysagère du projet (création de haies bocagères, boisements et bosquets).

LES AUTRES THÉMATIQUES ABORDÉES PAR LES RÉPONDANTS

Certains répondants ont apporté des remarques et suggestions sur des sujets connexes :

> Le projet en lui-même

Certaines personnes expriment leur satisfaction sur l'utilité de la déviation : « depuis le temps qu'on l'attendait », on trouve le « passage agréable », le pont « un bel ouvrage », « déviation indispensable pour nos chauffeurs routiers et nous travailleurs », « merci d'avoir créé cette route ».

Quelques-uns expriment leur désapprobation quant à la nouvelle infrastructure en évoquant soit « un désastre écologique », soit un « projet trop coûteux » par rapport au temps gagné.

Une observation remet en question l'intérêt de l'enquête de satisfaction estimant que les avis ne seront ni écoutés, ni traités. Trois personnes signalent avoir rencontré un problème lors de la complétion de l'enquête.

> Poursuivre le contournement de Mayenne

Pour quelques répondants, il est nécessaire de poursuivre le contournement de Mayenne par l'ouest pour aller vers Ernée afin de fluidifier le trafic et d'assurer la sécurité.

> Réduire les nuisances sonores

Deux personnes déplorent l'insuffisance de dispositif anti-bruit et des nuisances sonores pour le lotissement derrière la déviation.

Quelques-uns regrettent l'absence de murs anti-bruit au niveau du viaduc de la Conillère et se plaignent de nuisances sonores importantes.

> Le parking de covoiturage

Deux répondants aimeraient savoir quand le parking de covoiturage sera disponible.

> Soulager le trafic dans Moulay

La traversée de Moulay a été abordée par un contributeur qui estime que trop de poids lourds y circulent encore. Il constate que les « locaux » continuent de traverser Moulay pour se rendre à Laval et déplore aussi la vitesse excessives des voitures et deux roues.

Le questionnaire aurait dû aborder la traversée de Moulay, qualifiée de « gros problème ».

RÉPONSE DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Concernant la traversée de Moulay, la déviation mise en place vise à répondre à la problématique de traversée des poids lourds.

Le parking de covoiturage sera en service d'ici la fin de l'année 2023. Il se situera au niveau du giratoire de Coulonges.

Les autres points ont été répondus sur les thématiques ci-dessus.

BILAN DE LA CONCERTATION

Le maître d'ouvrage remercie l'ensemble des personnes ayant répondu à cette enquête.

Le maître d'ouvrage a pris note des différentes remarques et un échange aura lieu avec le gestionnaire de la voie (DIRO) pour définir les actions à mettre en œuvre et notamment sur les sujets suivants :

- Signalisation de vitesse
- Vitesse excessive
- Présence de véhicules lents

En synthèse, on note une satisfaction élevée des usagers de la route à hauteur d'environ 80 % sur les principaux objectifs (sécurité routière, confort d'utilisation, gain de temps) et surtout très peu d'insatisfaction (3 à 5 %).

La déviation de Moulay-Mayenne par la RN162 a permis de réduire le trafic dans le centre de Mayenne, néanmoins Mayenne est également traversée par la RN12. Le trafic de transit est-ouest reste donc important dans Mayenne, ce qui conduit à un pourcentage de satisfaction moins élevé sur le critère traversée de Mayenne, de l'ordre de 60 %.

Ce bilan sera disponible sur le site internet de la DREAL et il sera diffusé également aux collectivités.

ANNEXE

Ensemble des remarques ou suggestions formulées aux questions ouvertes

1 | AVIS DES RÉPONDANTS SUR LA DÉVIATION

Réponses	Date de la réponse
Quelle est ka limitation de vitesse sur la portion Coulonges / rond point demi lieu car pas de panneau donc pour moi 90kms/h ? Question 9,10,11,12 problème selection ça coche tout...	08/06/23
certain conducteurs roulent très vite	08/06/23
La vitesse n'est pas signalée et comme dans notre cher département des fois c'est 80 et des fois 90..	08/06/23
Domage qu'elle soit à 80km/h les poids lourds collent régulièrement la voiture	08/06/23
D	08/06/23
Faire circuler les véhicules à 80 km/h...une hérésie...on se fait doubler en permanence ...par les poids lourds...inconcevable de ne pas limiter à 90 km/h	11/06/23
Domage que ce n'est pas une 4x2 voies pour gagner du temps et pouvoir dépasser les tracteurs/véhicules lents.	12/06/23
La continuité pour la ville de Mayenne, devons nous attendre 30 ans pour soulager le trafic en ville? J'espère que non!	12/06/23
Rappeler la vitesse autorisée	12/06/23
Encore trop de véhicules poids lourds n'empruntent pas cette déviation. Par conséquent ils entrent dans la commune de Moulay en camion et donc très dangereux et bcp trop bruyants !!	12/06/23
Encore une fois c'est une déviation pour que les poids lourds deviennent invisibles de tous car on vit dans un monde où on dérange	12/06/23
Limitation à 90km/h minimum au lieu des 80	12/06/23
Rocade nord ! Beaucoup de gens prennent sa pour une 2 fois 2 voies . Donc dangereux, la rocade est trop large	12/06/23
Pas de panneau de vitesse	12/06/23
Les habitants de Moulay dans le lotissement derrière la déviations ont des nuisances sonores. Les murs anti bruits n'ont pas été construit assez haut.	12/06/23
Autoriser de rouler à 90kmh sur cette belle section large serait intéressant	12/06/23
Pourquoi les véhicules lents sont ils autorisés sur cet itinéraire ?peut-être vaudrait il prévoir une voie véhicule lent	13/06/23
Manque le panneau 80	13/06/23
Courbe dangereuse	13/06/23
Problème lors des pluies, zones de flaques	13/06/23
Il faudrait qu'elle soit en 4 vois et le contournement de l'autre côté	15/06/23
pourquoi n'y a t il aucun endroit pour doubler?	15/06/23
On ne connais pas la vitesse autorisee, certain sont a 80, d autre 90, et d autre 100...	15/06/23

Ma réponse peut paraître paradoxale, mais la déviation est bien dessinée, et confortable. Reste un vallonnement qui doit être pris avec prudence. J'ai malheureusement vu des son ouverture, des imprudences, qui augmentent de plus en plus. Peu d'anticipation dans le doublement, ne prenant pas en compte l'utilisation de cette déviation par les camions.

15/06/23

Afficher la vitesse autorisée m

15/06/23

Informations sur la vitesse

15/06/23

Il aura valut 2x2 voie et limitation vitesse plus haute

15/06/23

Un radar pour la partie en double voies, car beaucoup conduisent trop vite dans le sens Moulay-Mayenne. Cela est dangereux en fin de journée.

15/06/23

Il aurait fallu faire une 2*2 voies

15/06/23

Mettre la déviation a 90kms/h

15/06/23

Aucun intérêt en terme de temps lorsque l'on vient de Lassay surtout que l'on passe de 90 (alors que camions +++ et route étroite et non sécurisée. Un élargissement du pont sur l'ancienne route aurait été plus économique. Quel gaspillage de terrain et financier. Tout cela pour gagner 1 mn ???

15/06/23

Très bien , dommage que des camions empruntent encore le centre du bourg de Moulay malgré l'interdiction aux poids lourds

15/06/23

Pourquoi ne pas avoir fait de 4 voies à 110 ?!

15/06/23

dommage que ce tronçons n'est pas a 90 km/h

16/06/23

Elle aurait pu être mise à 90 au lieu de 80

16/06/23

Dommage que la vitesse soit limité à 80 alors que l'as route de lassay est elle a 90 ?

16/06/23

C'est une 4 voies qu'il aurait fallu

16/06/23

Cette route devrait être limitée à 90km/h.

16/06/23

une partie plus importante en 4 voies !!!!

16/06/23

très bonne chose, dommage d'avoir dû attendre aussi longtemps. Il ne manque plus que le contournement ouest !

16/06/23

Malgré cette interdiction il y a beaucoup de poids lourd à passer par le centre bourg de Moulay d 304

16/06/23

Je passe maintenant par St Fraimbault, je pense qu'il va y avoir une augmentation de la fréquentation des véhicules à passer notamment les poids lourds en transit pour rejoindre la roue de Caen. Il faudra en limiter l'utilisation car cet axe n'est pas prévu à cet effet annexe.

16/06/23

Aucun panneau sur la limitation de vitesse. Une vitesse à 90km/h serait encore mieux (je pensais qu'elle l'était)

16/06/23

le d7 était suffisant pour éviter mayenne

17/06/23

Installation d'un système de radar

17/06/23

Pourquoi autant de travaux pour rouler à 80km/h

18/06/23

Désastre écologique pour du béton et une route de plus

18/06/23

Ras

18/06/23

Un panneau de limitation de vitesse a installer car lorsque nous arrivons d'Alençon, la route est limitée à 80 km mais lorsque nous arrivons de Lassay les châteaux, la route est limitée à 90km. Du coup on un doute.

21/06/23

Dommage que la portion soit à 80 km/ h sans signalétique. 90 km / h serait idéal en cette ligne droite et spacieuse

21/06/23

Très grosse dépense d'argent pour le peu de temps gagné Lorsque l'on est sur la nationale 12 nous continuons à traverser mayenne Pour pas perdre de temps

22/06/23

Pas de panneau de vitesse	24/06/23
Il serait souhaitable de disposer un éclairage au sol tout autour du rond point de la demi-lieu(genre Leds solaires , clignotants ?)	25/06/23
Pas de panneau signalisation pour indiquer la limitation de vitesse. 90 aurait été mieux que 80. Dommage que ça ne soit pas une 2x2 voies !!	25/06/23
Marquage au sol permettant le franchissement dans des courbes à gauche sans visibilité	25/06/23
Pourquoi faire ces longues courbes piégeuses donc dangereuses pour la visibilité ?	25/06/23
Quel dommage que cette route si bien sécurisée soit limitée à 80, alors que la RD34, deux fois moins large, est limitée à 90! Cherchez l'erreur!	26/06/23
Il serait bien de mettre la vitesse à 90 km/h.	26/06/23
Fallait faire une deux fois de voix	26/06/23
Pourquoi ne pas avoir fait une 2 fois 2 voie en poids lourds on ne pas pas doubler et il y'a déjà deux accident en face à face en peu de temps	27/06/23
Axe inutile, la D113 puis la D7 était suffisante Oû du centre de Mayenne la D12 était très bien	27/06/23
Il faudrait qu'elle passe à 90 kmh	27/06/23
Non	27/06/23
est-ce nécessaire d'avoir créé une route supplémentaire ?	27/06/23
Passez à 90 km/ heure	27/06/23
Pas de panneau rappel 80 kilomètres heures et autorisé le passage des véhicules agricoles	27/06/23
Permettre de rouler à une vitesse supérieure	27/06/23
un peu dangereuse concernant la signalisation horizontale, notamment la visibilité pour doubler avec les courbes	28/06/23
Limitation de vitesse ? 80?90?	28/06/23
Signalisation horizontale non adaptée par endroits: autorisation de doubler sans une bonne visibilité. Certains véhicules roulent trop vite et doublent dangereusement....	28/06/23
A quel vitesse doit on rouler sur cette portion ? Car aucun panneau ne l'indique	28/06/23
Les véhicules Agricole, malgré que ce soit une route pour automobiles, utilisent régulièrement la déviation, ce qui peut être dangereux en cas de dépassement.	28/06/23
Je trouve seulement dommage de faire une route que je trouve pas très utile car il y a la D7. Tellement de travaux et de destruction pour 3 mins de gagner sur notre temps.. ça fait mal d'un point de vue écologique...	29/06/23
La vitesse est excessive	29/06/23
RAS	29/06/23
un rappel de la vitesse max serait utile	29/06/23
le rappel de la vitesse autorisée serait à faire	29/06/23
Manque le panneau de limitation de vitesse.	29/06/23
Les gens roulent vite et doublent n'importe où	29/06/23
Les gens roulent vite et double n'importe où	29/06/23
Les poids lourds et les convois exceptionnels continuent à traverser Moulay alors que c'est interdit au plus de 7tonnes , la signalisation dans le giratoire de Hyper U est mauvaise , il faudrait indiquer LAVAL par la déviation et insister sur l'interdiction aux poids lourds	02/07/23
Non	03/07/23

Deviation vers ernée à créer, pour libérer Mayenne de tous les camions	03/07/23
Manque des panneaux délimitations de vitesse	03/07/23
Il manque la limitation de vitesse	05/07/23
pourquoi n'indiquez vous pas la vitesse autorisée au carrefour avec la N12 ? quand on vient du D7 de Lassay -les chateaux qui est à 90Km/h, on ne sait pas la vitesse de la déviation...alors qu'elle est à 80 km à partir du giratoire de mayenne est	05/07/23
Obliger les camions à ne plus passer sur le boulevard paul lintier	05/07/23
Revoir la signalétique entre les panneaux à 30 kmh et le marquage au sol à 50... c'est incohérent tout comme le viaduc à 30...	06/07/23
Il manque la portion pour rejoindre la nationale 12 Ernée	06/07/23
Signalétique claire vitesse 80 ou 90, dangerosité pour doubler vers mayenne nord	07/07/23
Pas de plantations et pas de mur anti bruits pour les riverains	07/07/23
Je considère que ce contournement ne permet suffisamment les dépassements de poids lourds notamment. Il faut un gros ecart de vitesse avec le véhicule à dépasser pour y parvenir. De plus, la courbure de la route dans le sens coulorges vers Laval ne permet pas suffisamment d anticipation de ka circulation venant en contre sens piur réussir un dépassement en toute sécurité et dans le respect des limitations de vitesse.	07/07/23

2| AVIS DES RÉPONDANTS SUR LA DÉVIATION CONCERNANT LA TRAVERSÉE DE MAYENNE

Réponses	Date de la réponse
RAS	08/06/23
Manque une déviation pour les poids lourd qui vont sur fougères car habitant auprès de coulorges le secteur reste chargé	08/06/23
Point négatif : limitation à 30km/h pas toujours adaptée, hormis devant les écoles aux horaires de sorties des enfants et l'hyper centre, autrement ce n'est pas pas adapté.	12/06/23
A quand le contournement total?	12/06/23
30km/h c'est se moquer de ceux qui travaillent en utilisant un prétexte bidon de sécurité. Si on veut parler de sécurité, commençons déjà par assurer un éclairage et un entretien des chaussées suffisants	12/06/23
Sanctionner les poids lourds qui continuent de traverser Mayenne. Arrêter de faire la promotion du vélo, la ville n'est pas adaptée...	12/06/23
Pour améliorer la sécurité à Mayenne, il faudrait que les gens revoient leur code de la route, prennent l'option clignotant et angle mort sur les voitures, et apprennent à se placer dans les ronds points. Au vue de la moyenne d'âge avancée, on peut voir que les habitudes de conduite datent un peu.	13/06/23
Il faut une déviation venant d'ernée obligatoire aux poids lourds (notamment des mobilhomes) pour fluidifier le centre de Mayenne	13/06/23
Non respect du 30 km/h et dos d âne trop haut	13/06/23
Cela permet une amélioration de la fluidité dans la ville. Reste toutefois des bouchons en particulier au niveau du giratoire où il y a lidl . Reste assez difficile de le traverser en toute quiétude , surtout avec la voie cyclable, dangereuse.	15/06/23
Faire des contrôles	15/06/23
Faire contrôle vitesse bcp se croient sur un circuit	15/06/23

Il faudrait faire pareil coulouges ernée	15/06/23
Il aurait fallu faire un 4 voies et mettre la vitesse à 90 voir 110.	15/06/23
Les 30 km/h sur le viaduc une vraie galère	15/06/23
gagne temps pour aller a laval	16/06/23
Il faudrait la même chose pour une deviatio de la N 12	16/06/23
Faire une déviation de la nationale 12 au niveau parigné sur Braye qui rejoint RN 162 direction laval	16/06/23
déviation incomplète (direction CAEN)	16/06/23
La traversée du viaduc à 30 km/h un calvaire cela ne sert à rien au contraire c'est plus dangereux de plus on ne vois jamais de velos	16/06/23
Vitesse maxi 50 avec un tronçon important à 30	16/06/23
Sur les boulevards, les zones à 30 et 50 km/h sont pénibles et parfois incompréhensibles	16/06/23
La déviation ne resoud pas la traversée du centre ville de Mayenne pour rejoindre la nationale 12, toujours autant d'un sécurité sur la rue rullois et le pont de l'Europe, ce choix de déviation ne prend en compte qu'une partie de la circulation	18/06/23
Ça roule toujours autant et toujours aussi rapidement	18/06/23
Ras	18/06/23
Il y a encore beaucoup de trafic	24/06/23
Concernant le bruit, pourquoi ne pas avoir prolongé la butte de terre du giratoire de la Demi-Lieue vers La Conillère sur une centaine de mètres (comme posé en face Douillet !) car le bruit des véhicules est pénible coté du stade ?	25/06/23
La traversée de Mayenne reste très problématique, particulièrement du côté du Viaduc : il reste un engorgement important qui, de plus, est aggravé par les véhicules Ui se rendent, le matin, à l'ensemble scolaire don bosco	26/06/23
Traverser donc Mayenne avec vos enfants à vélo et pensez à leurs sécurité. Stop voiture	27/06/23
Non	27/06/23
Encore trop de poids lourds sur des routes trop abîmées dans Mayenne	27/06/23
La traversée Est-Ouest, Ouest-Est de Mayenne reste un gros point noir.	27/06/23
il manque une portion de la déviation de Mayenne, notamment celle qui va vers Ernée déviation incomplète	28/06/23
Sans conteste, cette déviation était nécessaire mais Mayenne est "dédié" maintenant à 50% ... quid de la rocade côté ouest ? beaucoup trop de circulation, camions compris, (nuisances sonores) passent par le viaduc et les bvd de l'Europe, A. France et J. Monet... Points dangereux aux niveaux des écoles, lycées.	28/06/23
RAS	29/06/23
J habite sur le Bd des Ormeaux à Moulay donc il y a bcp moins de camions à circuler et à se garer sur la place des ormeaux donc c est très bien	29/06/23
Les poids lourds sont toujours présents sur l axe Ambroise de lore pour rejoindre Fougères	30/06/23
trafic poids lourds important	30/06/23
déviation qui n'évite pas la traversée importante de camion dans mayenne	02/07/23
Non	03/07/23
Manque de pistes cyclables- pas assez de contrôle de motos débridées avec pot d échappement non conforme	03/07/23

Beaucoup de poids lourds continuent de passer en ville. Encore beaucoup d'insécurité avec les 2 roues .	06/07/23
Une déviation existait déjà via Aron. Dommage de ne pas avoir dévié direction Fougères. Beaucoup de poids lourds passe encore sur le boulevard Paul Lintier et Avenue Ambroise de Loré	06/07/23
Il manque le tronçons qui rejoint la nationale 12	06/07/23
Signalétique claire 30 /50 dans mayenne	07/07/23

3 | AVIS DES RÉPONDANTS SUR L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE DE LA DÉVIATION

Réponses	Date de la réponse
Depuis le temps qu'on l'attendait, je suis satisfaite	08/06/23
Quand l'aire de covoiturage sera t'elle faite côté coulonges ?	08/06/23
Point négatif : limitation à 30km/h pas toujours adaptée, hormis devant les écoles aux horaires de sorties des enfants et l'hyper centre, autrement ce n'est pas adapté.	12/06/23
On attend la suite de ce contournement	12/06/23
Route très sécurisée, pourquoi pas à 90km/h ?	12/06/23
Encore un sondage où nos avis seront juste lu mais pas écoutés ni traités.	12/06/23
Manque 2 voie Rouler a 80km/h une aberration au vue de la sécurité mis en place	12/06/23
Aucune remarque	13/06/23
A quand une déviation du rond point de coulange pour rejoindre la route d Ernée et éviter mayenne	13/06/23
Le pont de la ville te est un bel ouvrage d'oeuvre. Félicitations	15/06/23
Non	15/06/23
Mètre panneaux information vitesse.des contrôle bcp nous double dangereux	15/06/23
Faire contrôle affichage panneau vitesse	15/06/23
Vélos et trottinette sur la route un vrai problème	15/06/23
J'ai refait plusieurs fois le questionnaire qui bloquait à la question 4 avec la réponse non	15/06/23
passage agreable	16/06/23
Il y aurait pu être fait un passage souterrain pour le chemin pédestre venant d'Arron	16/06/23
Remettre le viaduc à 50 km/h et que la gendarmerie fasse sont travail dans le bourg de Moulay	16/06/23
Aucune remarque	16/06/23
Trop de terrain agricole perdu	17/06/23
Il reste beaucoup d'insécurité dans la ville de Mayenne,tant que la nationale 12 ne sera pas dévier du centre ville	18/06/23
Entretien des routes déjà existant	18/06/23
Ras	18/06/23
N	19/06/23
Passage à 90km/h	20/06/23
Il y a un problème dans votre questionnaire, j'ai répondu oui à la question 4 mais je suis obligée de répondre à la 5 alors que je ne suis pas concernée	21/06/23

Manque panneau de signalisation 80 km/ h	21/06/23
Pourquoi ne pas faire une deux fois deux voix, ou des zones de dépassement , énormément de poids lourds ou de convoi exceptionnel.	21/06/23
Pourquoi il n'y a pas de panneau sur la 162	24/06/23
On m'avait affirmé que le merlon du giratoire de La Demi-Lieue serait re-végétalisé en 2022 !! Quand le sera t-il ???	25/06/23
Question 5 demandant une raison au non-usage alors que la réponse précédente est oui je l'utilise	25/06/23
Idem que pour la traversée de Mayenne	26/06/23
Merci d'avoir créé cette route.	26/06/23
Le paysage serait bien mieux sans route	27/06/23
Non	27/06/23
Où est le questionnaire par rapport au contournement de Moulay car là c'est un GROS problème ???	27/06/23
Trop de poids lourds empruntent encore les boulevards de Mayenne	27/06/23
Une déviation côté Ouest aurait été certainement plus efficace au niveau du trafic.	27/06/23
Qu'en est-il de la mise en place d'une aire de covoiturage comme cela était dans le projet initial. Des voitures sont stationnées le long de la départementale en venant de Lassay juste avant le rond point de Coulonges, en attendant une organisation d'une aire	27/06/23
il faut finir cette déviation avec la déviation complète	28/06/23
Faire respecter la limitation de vitesse par l'usager qui roule trop vite....	28/06/23
RAS	29/06/23
dommage que ce soit une deux voies	29/06/23
dommage qu'elle soit à 2 voies	29/06/23
Pour les riverains, le niveau sonore est invivable, il est impossible de manger et/ou de se reposer dehors. Aucun aménagement (mur anti bruit) n'a été prévu pour le pont de la conillère.	29/06/23
Aucun aménagement (mur anti bruit) n'a été prévu pour les riverains au niveau du pont de la conillère. Le niveau sonore est invivable. Il n'y a plus la possibilité de manger et/ou se reposer dehors...	29/06/23
pour la traversée de Moulay trafic poids lourds important pour les voitures motos vitesse excessive déjà signalé à la toute première enquête la traversée de Moulay reste très pratiquée par les locaux pour le trajet Mayenne Laval le Maire devait limiter la vitesse à 30 Km /H à l'entrée du bourg mais toujours rien (à la sortie de Mayenne (rond point) 50 et 30 Km serait raisonnable) e	30/06/23
Non	03/07/23
Mettre plus de haies bocageres	03/07/23
continuer à bien entretenir les abords de la dernière section réalisée.	05/07/23
Plus de haies bocagère mais s'il faut laisser le temps à la nature le paysage pourrait s'enrichir de nouvelles essences..	06/07/23
L'entretien laisse a désiré il est inexistant, les grandes mauvaises herbes (chardons, parelles) fleurissent de partout et vont pousser de plus en plus, c'est vraiment horrible	06/07/23
Cela fait 3 fois que je fais le questionnaire car éjecté à la question 4??!bug... Merci d avoir demandé notre avis ! Déviation indispensable pour nos chauffeurs routiers et nous travailleurs	07/07/23
Intégration paysagère absente dans une région qui continue à perdre son bocage. Dommage qu'aucun moyen ne soit attribué pour un renaturation des lieux.	13/07/23